SIGIDURS
établissement public
PRÉVENTION | COLLECTE | VALORISATION
DES DÉCHETS MÉNAGERS

Visa

BUREAU SYNDICAL
SEANCE DU MARDI 21 MAI 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le 21 mai 2024 à 16 heures, le Bureau syndical, légalement convoqué le 14 mai, s'est assemblé au siège du Sigidurs, 1 rue des Tissonvilliers à Sarcelles, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GENIÈS, Président, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

DÉLIBÉRATION N° 24-50

Objet : Attribution et autorisation de signature du marché n°20COM001 « Travaux d'impression, de façonnage, de conditionnement et livraison de divers supports de communication » - Régularisation

Nombre de membres en exercice : 12

Membres présents : (8)

Mesdames M. CAUMONT, C. DELPRAT, M. HINGANT,
Messieurs C. DIARRA, J.C. GENIÈS, M. MAQUIN, Y. MURRU, R. PY.

Membre absent excusé ayant donné procuration : (1)

Madame M. BIDEL (Pouvoir à M. J.C. GENIÈS)

Membre absent excusé : (1)

Monsieur G. DARAGON

Membres participant en visioconférence, ne prenant pas part aux votes : (2)

Messieurs F. BOUCHE, P. HADDAD.

Monsieur le Président expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération n°20-40 du 14 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir de l'assemblée délibérante d'une partie de ses compétences au Bureau syndical, notamment d'approuver toute décision concernant la préparation, la passation, l'attribution, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures, de services dont le montant est compris entre 40 000 et 1 000 000 € HT ainsi que passer l'ensemble des actes et avenants correspondant à ces marchés après avis, le cas échéant, de la commission d'appel d'offres,

Vu la délibération n°21-24 en date du 15 mars 2021 relatif à l'attribution et l'autorisation de signer le marché n°20COM001 » Travaux d'impression, de façonnage, de conditionnement et livraison de divers supports de communication »,

Vu la décision de la Commission d'Appels d'Offres en date du 1er mars 2021,

Vu le dialogue avec la Chambre régionale des comptes (CRC) dans le cadre du contrôle en cours,

Contexte

Lors du Comité syndical en date du 15 mars 2021, la délibération n°21-24 évoquée supra a été adoptée à la suite d'une erreur de procédure, par le Comité syndical en lieu et place du Bureau syndical.

En conséquence, suivant les recommandations de la Chambre régionale des comptes, il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération.

Il est dès lors proposé aux membres du Bureau syndical de bien vouloir approuver à nouveau l'attribution et l'autorisation de signer le marché n°20COM001 » Travaux d'impression, de façonnage, de conditionnement et livraison de divers supports de communication ».

1. Objet du marché

Le marché n°20COM001 est un marché de services ayant pour objet des travaux d'impression, de façonnage, de conditionnement et la livraison de divers supports de communication.

Le présent marché comporte 4 lots faisant l'objet d'un accord-cadre exécuté au fur et à mesure de bons de commande, selon le Bordereau des Prix Unitaires, avec les quantités suivantes :

- pour le lot 1 « Impressions diverses » : Le minimum est fixé à 40 000 € HT/an ;
- pour le lot 2 « Guides et ouvrages » : Le minimum est fixé à 10 000 € HT/an ;
- pour le lot 3 « Adhésifs divers » : Le minimum est fixé à 20 000 € HT/an ;
- pour le lot 4 « Panneaux divers » : Le minimum est fixé à 10 000 € HT/an.

La valeur maximum du marché est estimée à 80 000 € HT pour l'ensemble des lots.

Sur les 110 entreprises ayant retiré le dossier de consultation, 9 entreprises ont remis une offre :

- DUPLIGRAPHIC
- STOCKSIGNES
- EXHIBIT
- ETIQ-ETAL
- CREATION TENDANCE DECOUVERTE
- ADDIGRAPHIC
- AXIOM GRAPHIK
- ESAT VIVRE AUTREMENT
- GT PRINT

L'ensemble des offres ont été déclarées recevables à l'exception de celles présentées pour les 4 lots par Création tendance découverte.

2. Durée du marché

Le marché est conclu pour une période ferme de deux ans à compter de sa date de notification.

Il peut être reconduit de manière tacite deux fois un an, sans que la durée totale ne puisse excéder quatre ans.

3. Critères de jugement

Les offres font l'objet d'une analyse selon les critères suivants :

➢ **Critère n° 1 : Valeur technique des matériels (100 points), pondération 40 % :**

Ce critère est jugé sur la base des échantillons et du mémoire technique, présentés selon les dispositions des article 6.7, selon les sous-critères suivants :

- Qualité d'impression (40 points) ;

- Qualité des supports, résistance (40 points) ;
- Qualité environnementale (20 points).

➢ **Critère n° 2 : Prix 40 %** tel qu'issu du Détail Quantitatif Estimatif (100 points), pondération de 40 %

Le critère prix est jugé à partir du document « Détail Quantitatif Estimatif » (D.Q.E) que les candidats doivent remplir et remettre à l'appui de leur offre, selon les modalités de l'article 6.6 du règlement de consultation.

➢ **Critère n°3 : Livraison (100 points), pondération 20 %**

Ce critère est jugé sur la base du mémoire technique du candidat selon les sous-critères suivants :

- Délais de fabrication, façonnage, conditionnement et livraison (50 points) ;
- Modalités de livraison (50 points).

4. **Récapitulatif de l'analyse des offres du lot n° 1** « Impressions diverses »

		Candidat n°1 Esat - lot 1	Candidat n°2 Axiom Graphic - lot 1	Candidat n°3 Addigraphic - lot 1
Valeur technique 40%	Note	60,00	100,00	100,00
	Note pondérée	24,00	40,00	40,00
Prix tel qu'issu dans le DQE (€ HT) 40%	Note	19,21	100	54,87
	Note pondérée	7,60	40,00	21,94
Livraison 20%	Note	60	80	100
	Note pondérée	12,00	16,00	20,00
Classement final	***Note totale***	***43,60***	***96,00***	***81,94***
	Rang	3	1	2

Au vu de ces éléments, l'offre du candidat Axiom Graphic est la mieux disante.

5. **Récapitulatif de l'analyse des offres du lot n° 2** « Guides et ouvrages »

		Candidat n°1 Esat - lot 2	Candidat n°2 Axiom Graphic - lot 2	Candidat n°3 Addigraphic - lot 2
Valeur technique 40%	Note	60,00	100,00	100,00
	Note pondérée	24,00	40,00	40,00
Prix tel qu'issu dans le DQE (€ HT) 40%	Note	24,48	49,68	100
	Note pondérée	9,79	19,87	40,00
Livraison 20%	Note	60	80	100
	Note pondérée	12,00	16,00	20,00
Classement final	***Note totale***	***45,79***	***75,87***	***100,00***
	Rang	3	2	1

Au vu de ces éléments, l'offre du candidat Addigraphic est la mieux disante.

Visa

6. Récapitulatif de l'analyse des offres du lot n° 3 « Adhésifs divers »

		Candidat n°1 Esat - lot 3	Candidat n°2 Axiom Graphic - lot 3	Candidat n°3 Stocksignes - lot 3
Valeur technique	Note	65,00	100,00	70,00
40%	Note pondérée	26,00	40,00	28,00
Prix tel qu'issu dans le DQE (€ HT)	Note	100,00	61,32	24,83
40%	Note pondérée	40,00	24,52	9,93
Livraison	Note	60	80	75
20%	Note pondérée	6,00	10,00	12,00
Classement final	***Note totale***	***72,00***	***74,52***	***49,93***
	Rang	2	1	3

Au vu de ces éléments, l'offre du candidat Axiom Graphic, est la mieux disante.

7. Récapitulatif de l'analyse des offres du lot n° 4 « Panneaux divers

		Candidat n° 1 Dupligrafic - lot 4	Candidat n°2 Stocksignes - lot 4	Candidat n°3 Exhibit - lot 4
Valeur technique	Note	100,00	80,00	100,00
40%	Note pondérée	40,00	32,00	40,00
Prix tel qu'issu dans le DQE (€ HT)	Note	69,04	38,25	69,39
40%	Note pondérée	27,61	15,30	27,75
Livraison	Note	100	75	90
20%	Note pondérée	20,00	15,00	18,00
Classement final	***Note totale***	***87,61***	***62,30***	***85,75***
	Rang	1	5	3

		Candidat n°4 Etiq-Etal - lot 4	Candidat n°5 Axiom Graphic - lot 4	Candidat n°6 Electrogeloz - GT Print - lot 4
Valeur technique	Note	90,00	100,00	90,00
40%	Note pondérée	36,00	40,00	32,00
Prix tel qu'issu dans le DQE (€ HT)	Note	48,02	62,60	100,00
40%	Note pondérée	19,20	25,04	40,00
Livraison	Note	55	80	85
20%	Note pondérée	11,00	16,00	15,00
Classement final	***Note totale***	***47,00***	***81,04***	***87,00***
	Rang	6	4	2

Au vu de ces éléments, l'offre du candidat Dupligraphic, est la mieux disante.

8. Attribution du marché

Les membres de la Commission d'appel d'offres se sont réunis le 1er mars 2021. Il leur a été proposé d'attribuer les lots de ce marché, sur la base des critères objectifs énoncés dans le règlement de la consultation, selon la répartition suivante :

- Lot n°1 et n°3 : société Axiom Graphic
- Lot n°2 : société Addigraphic

- Lot n°4 : la société Dupligraphic

Après examen du rapport adressé aux membres du Bureau syndical, dont les éléments sont repris dans la présente,

Le Président entendu et ***le quorum étant atteint,*** le Bureau syndical, ***à l'unanimité*** :

- **RAPPORTE** la délibération n°21-24 en date du 15 mars 2021 relatif à l'attribution et l'autorisation de signer le marché n°20COM001 « Travaux d'impression, de façonnage, de conditionnement et livraison de divers supports de communication »,
- **PREND ACTE** des termes du marché n°20COM001 « Travaux d'impression, de façonnage, de conditionnement et livraison de divers supports de communication », tels que détaillés *supra*, par là-même de la décision d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres prise en sa séance du 1er mars 2021 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer marché n° 20COM001, et tous actes afférents ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à sa notification au nom et pour le compte du Sigidurs, puis à prendre toutes décisions nécessaires à son exécution ;
- **DIT** que les dépenses inhérentes à l'exécution de cet avenant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois, à compter de son rendu exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi notamment au moyen de l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Jean-Claude GENIES,
Président du Sigidurs

Maurice MAQUIN,
Secrétaire de séance

Acte exécutoire le 04/06/2024 (reçu par le contrôle et publié le 04/06/2024)

Accusé de réception en préfecture
095-259502086-20240521-D24-50-DE
Date de télétransmission : 04/06/2024
Date de réception préfecture : 04/06/2024